ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 24 Septembre 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. CHAUMARD.
Excusé : M. YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D5

== Poule A :

AVIGNON OUEST déclare **FORFAIT GENERAL.**

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse

Le match n° 52459.1 : **PERTUIS USR / JONQUIERES SC** du 30/09 se jouera à **APT au stade Viton à 13h00.**

Le match n° 52463.1 : **ALTHEN SC / ST REMY AS ou LE PONTET GD AV. 84** du 30/09 se jouera à **15h00** (attente décision de la C.S.R.).

Coupe Esperance

Le match n° 52474.1 : **AVIGNON OUEST / DENTELLES FC est annulé.**

Le match n° 52478.1 : **GADAGNE SC / VIOLES AS** du 30/09 se jouera à **12h30**.

Le match n° 52476.1 : **MONTEUX O. / AUTRE PROVENCE** du 30/09 se jouera à **16h00**.

PROCHAIN TIRAGE DES COUPES
LUNDI 1er OCTOBRE à 17h00
A jouer le 14/10/2018 sauf ULYSSE FABRE.